

Le canard du Méchet

Il a ouvert ses yeux :

* **Charly PEZERIL** né le 19 mars 2015 à Autun

Nous lui souhaitons la bienvenue

Ils se sont dit oui :

* Le 1^{er} Août 2015 à la mairie de Monthelon

Sébastien TAVERNE et Sandrine CORON

*Célébration conjointe par Monsieur COULPIED (Maire de Monthelon)
et par Mme BARNAY (Maire de La Grande-Verrière)*



* Le 15 Août 2015 à la mairie de La Grande-Verrière

Anthony MOULIN et Sandra VELEZ

*Célébration par la sœur du marié, Laura MOULIN,
conseillère municipale, officier d'état civil par délégation du Maire ;
et Pierre BALLAY, conseiller municipal*



Ils nous ont quittés :

- * Le 17 mars 2015 Père Marcel ALEXANDRE 91 ans
- * Le 27 mars 2015 Gisèle MOULIN née LALANNE 75 ans
- * Le 24 avril 2015 Philippe AUBERT, diacre, 75 ans
- * Le 7 juin 2015 Marie PAUCHARD 94 ans

Avis mention de décès

- * Le 11 mars 2015 Josette CLAIR 83 ans
- * Le 17 mars 2015 Germaine BOULAND 83 ans
- * Le 11 mai 2015 Marie de la GENARDIERE née de MONTMORILLON 101 ans
- * Le 8 juin 2015 Marius DUBOIS 86 ans
- * Le 27 juin 2015 Marie PARISSÉ 91 ans
- * Le 18 août 2015 Jacques BARDOULAT 70 ans
- * Le 19 août 2015 Bernadette PACAUD 81 ans

Inhumation au cimetière

- * Le 20 juin 2015 Perrine PACOT née CONTENT 89 ans
- * Le 3 septembre 2015 Germaine NOLAY née DARDEAU 92 ans

*Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées par ces deuils et nous sommes de tout cœur avec elles.
Une pensée particulière à notre curé et diacre décédés en ce printemps 2015 et merci à eux pour leurs sacerdoces.*

Bienvenue aux nouveaux habitants :

Au Crot-au-Meunier : Rudolf NAABORG

A La Chauvotte : Vincent TARGE

C'est avec plaisir que nous les accueillons sur notre Commune, où les habitants se nomment « les Verreriglennois », dans le Parc Naturel Régional du Morvan, au cœur de la Bourgogne.

Commerces

Pour tous les jours

***Hôtel de la Poste « Chez Cécile »** épicerie/restaurant/bar/hôtel et dépôt de pain à partir de 6h30 (possibilité de passer commande pour les pâtisseries et les viennoiseries). Dépôt de gaz- plats à emporter.
Tél. 03 85 82 52 41 // site internet : www.hotel-chezcecile.com

***Chez Jeanne** Bar/tabac/ journal local
tél. 03 85 82 51 24

***M^{me} Hélène CHARLOT** les mercredis de 9 h à 19 h vente de fruits et légumes
à la Settière,(près de la salle des fêtes)
tél. 06 47 69 83 56

***Aline et Noé KOENIG** Maraîchers producteurs (appellation agriculture biologique)
Tel : 03.85.86.35.62 // 07.82.56.17.39 // contact@fermedesvignes.fr



***POUPA PIZZ'** : Pizzas à emporter

M^{me} VIGNAUD tél. 06 10 50 03 71 est présente tous les vendredis soirs à partir de 18h00, place de la Mairie.

Marché Local

***Les jeudis matins de 8h30 à 10h30, Place de l'église**

-**M. Patrick BAIN** boucher, charcutier, traiteur. Tél. 03 85 82 72 85

-**M. Olivier CATTENOZ et M. Vincent SCHWARTZ** fromages de chèvres et vaches
(appellation agriculture biologique)
Tél. 03 85 82 08 87 // contact@fermedesvignes.fr



Mairie

M^{me} Corinne BIDAU, secrétaire de mairie est remplacée depuis le 19 janvier 2015 par M^{me} Valérie GRILLOT
M^{me} Elodie LUTZ est secrétaire de mairie tous les lundis

**Horaires d'ouverture de la Mairie : lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30
vendredi de 13h30 à 16h30**

En cas d'urgence s'adresser au Maire Marie-Claude BARNAY tél. 06.80.71.34.74 ou aux adjoints :
Karène SIMONNOT 06.59.64.96.81 ; Jean-Michel DELAROCHE 06.06.46.09.91 ;
Jacques QUILBEUF 06.07.49.60.85

Agence Postale Communale

M^{me} Marie-Hélène COLPART

Horaires d'ouverture : 9h15 à 13h00 lundi, mardi, jeudi et vendredi (départ du courrier à 15h20)

Bon à savoir

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Elles auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Il est possible de s'inscrire sur la liste électorale, si ce n'est déjà fait. **Les demandes d'inscription sur la liste électorale seront reçues à la mairie jusqu'au 30 septembre 2015.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire concerne tous les garçons et filles. Ceux-ci doivent se présenter à la Mairie de leur domicile, dans le mois de leur 16^{ème} anniversaire, munis du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Cette démarche obligatoire donne lieu à l'établissement d'une attestation de recensement qui sera demandée pour l'inscription à l'examen du permis de conduire, à divers examens scolaires...

FOURNITURES SCOLAIRES AUX COLLÉGIENS

Les 22 élèves de La Grande-Verrière qui fréquentent les collèges d'Autun ont reçu jeudi 27 août, à la mairie, leur lot de fournitures scolaires offert par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan

DEMARCHAGE TELEPHONIQUE

Si la Commune est informée par une entreprise ou société commerciale que celle-ci organise une enquête ou un démarchage téléphonique, nous vous informerons.

DU SOLEIL DANS LA VOIX

Vous vivez seul(e) et vous vous sentez isolé(e). « Du soleil dans la voix » vous apporte un soutien moral, du réconfort, au rythme que vous souhaitez. C'est un dispositif gratuit d'accompagnement téléphonique. Un appel chaleureux, un moment convivial, un lien amical. Association de lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées. « Du soleil dans la voix », 25 rue du Clos Jovet, 71400 AUTUN. Si vous apprécieriez de recevoir des appels de convivialité par un conseiller de l'Association, faites-vous connaître en Mairie ou par mail : dusoleildanslavoix@gmail.com

ELAGAGE DES ARBRES

Il est rappelé que tout propriétaire est tenu d'élaguer les branches d'arbres qui pourraient détériorer les câbles électriques ou téléphoniques passant sur sa propriété.

RAPPEL

Il est formellement interdit de jeter des lingettes hygiéniques dans les toilettes car elles bouchent le tout-à-l'égout.

DECHETS

Nous avons tous un rôle à jouer pour réduire nos déchets : associations et citoyens, industriels, entreprises, commerçants et artisans... Ce sont nos actions conjuguées qui auront une réelle efficacité. Multiplier les gestes pour devenir « éco-consommateurs : bien acheter et s'équiper, trier, moins jeter...

" Depuis plusieurs mois, les services du Grand Autunois Morvan ont remarqué que les consignes de tri n'étaient pas toujours respectées. Nous retrouvons de plus en plus de verre dans les bacs à ordures ménagères. Nous rappelons aux habitants que le verre doit être déposé aux Points d'Apports Volontaires (PAV) de la commune situés à la salle des fêtes et au Sault. Outre les aspects environnementaux évidents, la présence de verre est également extrêmement préjudiciable d'un point de vue économique puisque ce matériau est lourd et que la facturation (transport puis traitement) se fait sur la base des tonnages collectés. De même, nous insistons sur le fait que les PAV sont bien **des lieux de tri** et non de dépôts sauvages. Pour les déchets non pris en charge sur ces sites, les déchèteries communautaires sont à votre disposition. (renseignements : www.grandautunoismorvan.fr)"

HORAIRES OUVERTURE DES DÉCHETERIES

	Autun (Chemin des rivières)	La Celle en Morvan (Les corniauds)	Reclesne (Les Pelletiers)
Du 1^{er} avril au 30 septembre <i>Sauf jours fériés</i>	Du lundi au samedi de 9h à 12h de 15h à 19h	Lundi de 9h à 12h Mercredi, Vendredi, Samedi de 14h30 à 18h30	Lundi de 14h30 à 18h30 Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h
Du 1^{er} octobre au 31 mars <i>Sauf jours fériés</i>	Du lundi au samedi de 9h à 12h de 15h à 18h	Lundi de 9h à 12h Mercredi, Vendredi, Samedi de 14h à 17h	Lundi de 14h à 17h Mercredi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h

Transport à la demande



TAD

Transport à la demande

✓ Dans l'Autunois Morvan

Fonctionne de 9h00 à 11h30
et de 14h à 17h00

• A l'exception des communes d'Anost, Cussy, La Petite Verrière et de Roussillon :

Du mardi au vendredi : TAD vers Autun

• Pour les communes d'Anost, La Petite Verrière, Cussy et de Roussillon :

Mercredi et vendredi : TAD vers Autun

Mardi et Jeudi : TAD vers Anost

Prise en charge à chaque hameau dans les communes
Possibilité de réserver un retour vers la commune d'origine



le Grand Autunois Morvan

Réservation au plus tard
le jour précédent le déplacement

0 811 381 300 | Société AIT mobilité
9h-12 h / 14h-17h
Prix d'un appel local depuis un poste fixe

Le TAD fonctionne toute l'année, sauf jours fériés



Si vous souhaitez un véhicule accessible UFR :
Le préciser lors de la réservation.



✓ Transport à la demande dans Autun

Fonctionne du mardi au vendredi
De 9h30 à 11h30,
de 14h30 à 16h30
Et de 18h30 à 19h30

Prise en charge aux arrêts de bus urbains

✓ Dans l'Autunois Morvan

Fonctionne de 9h00 à 11h30
et de 14h à 17h00

• A l'exception des communes d'Anost, Cussy, La Petite Verrière et de Roussillon :

Du mardi au vendredi : TAD vers Autun

• Pour les communes d'Anost, La Petite Verrière, Cussy et de Roussillon :

Mercredi et vendredi : TAD vers Autun

Mardi et Jeudi : TAD vers Anost

Prise en charge à chaque hameau dans les communes

✓ Dans l'Epinacois

Fonctionne
de 9h00 à 11h30
et de 14h à 17h00

Mardi et vendredi : TAD vers Autun
Mercredi et Jeudi : TAD vers Epinac

Prise en charge à chaque hameau dans les communes

✓ Dans l'Arroux Mesvrin

Fonctionne de 9h00 à 11h30
de 14h à 17h00

Mercredi et vendredi : TAD vers Autun
Mardi et Jeudi : TAD vers Broye et Mesvres

Prise en charge à chaque hameau dans les communes

! Que choisir ?

- ticket vendu à l'unité
- carnet de 20 tickets

! Où acheter vos titres de transport ?

- directement auprès du conducteur dans les véhicules



le Grand Autunois Morvan

Pour tout savoir
www.grandaunoismorvan.fr

03 85 86 80 52

SECHERESSE SITUATION DE CRISE NIVEAU 4

L'arrêté préfectoral du lundi 27 juillet 2015 qui posait un certain nombre de restrictions d'usage de l'eau, d'intensité variable selon la zone hydrographique, est devenu caduc le 15 septembre 2015.

Le préfet de Saône-et-Loire a décidé de ne pas reconduire le dispositif pour les motifs suivants :

- Les récentes précipitations qui ont concerné l'ensemble du département et qui permettent un rétablissement au mois temporaire des débits pour les cours d'eau déficitaires,
- Une diminution de la température et de l'ensoleillement qui limite l'évapotranspiration,
- Des besoins en eau bien moindres, tant pour les prélèvements dans les cours d'eau que pour les usages à partir des réseaux d'eau potable.

TOUTEFOIS, le niveau des cours d'eau du département reste précaire et sous surveillance, et toutes les opérations susceptibles de perturber les milieux aquatiques sont à éviter dans les prochaines semaines :

Interventions dans le lit des cours d'eau, vidanges de plans d'eau, manœuvres de vannages, rejets...

En effet, il est rappelé à tous les citoyens que l'économie d'eau doit demeurer un souci quotidien pour l'ensemble des usagers, et qu'il appartient à chacun d'adopter les gestes simples permettant de réduire notre consommation d'eau.

Incendies

Les conditions climatiques exceptionnelles des dernières semaines ont été à l'origine de feux de forêts, broussailles, dont certains ont pris une ampleur significative, tout en menaçant des habitations. Ce sont autant d'incendies qui ont lourdement mobilisé les sapeurs-pompiers du SDIS71, qui ont fait preuve d'un grand professionnalisme.

Un grand merci aussi à toutes les personnes qui ont aidé lors des derniers incendies qui ont eu lieu sur notre Commune.

Mais il convient de rester vigilant,

Un arrêté préfectoral du 30 décembre 1996 précise notamment que « la déclaration de brûlage doit être faite par écrit, au Maire de la Commune concernée et dans un délai de 48H au moins et cinq jours au plus avant l'opération. Elle contiendra les nom, prénom et adresse du déclarant ainsi que le lieu précis (lieu-dit), le jour de l'opération et l'heure présumée de la mise à feu ».

Il revient au Maire dans l'exercice de ses pouvoirs de police, d'interdire, d'ajourner ou d'interrompre les opérations de brûlage, s'il apparaît que les circonstances l'exigent.

J'attire votre attention sur la vigilance particulière à avoir pour **toutes les activités potentiellement génératrices de départ de feu** : feux de végétaux, écobuage, feux de camp, désherbage par brûlage.

CONSEILS ET CONSIGNES DE SECURITE (quelques rappels)

Lorsque vous vous rendez en forêt et lorsque le degré d'inflammabilité est élevé, lors d'une sécheresse, des mesures contre les risques d'incendie peuvent consister à :

- ⑩ ne pas faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité de celle-ci ;
- ⑩ éteignez votre mégot de cigarette sur une roche ou en l'enfouissant dans le sol, si vous fumez à l'extérieur,

Ayez à proximité de votre maison un tuyau d'arrosage ou une réserve d'eau d'au moins 200 litres pour arroser rapidement un début d'incendie.

Merci à tous pour votre vigilance

Marie-Claude BARNAY

LES ACTIVITES SUR LA COMMUNE

Cours de l'Espace Gym Autunois

Les cours ont repris depuis le 7 septembre 2015 les lundis soirs sous le préau de l'école à partir de 19h15. Contact Evelyne CHARNET tél : 03.85.52.56.83 ou M-Jo REIS tél : 03.85.52.80.11

Poney Club de Verrière

A partir de 2 ans, cours d'équitation, promenades, randonnées, pension. Contact Sophie LETENDARD, Mardor, 06.15.12.23.13

Promenades et prestations en attelage

Départ au Buisson, toute l'année sur réservation et stages d'attelage (initiation, perfectionnement) renseignements M. Thierry James FACQUER au 03.85.54.17.85

Et tous les derniers mardis du mois Rencontre Amicale (contact Roger Taverne 06.71.35.42.24)

ATELIERS

***Si apprendre le tricot, la couture, la broderie ou le crochet vous intéresse, venez vous inscrire à la Mairie.**

Prévention Santé Séniors Bourgogne

***Pour les plus de 60 ans**

Les séances du module **Peps Eurêka**, proposées par la Mutualité Française Bourgogne, ayant rencontré un vif succès, un nouveau module « Equilibre » débutera début 2016 avec les mêmes participants (plus d'inscription possible). **Définition du module « Equilibre » :**

Une séance d'exercices individuels pour adapter le programme à chaque participant.

10 séances collectives d'une heure encadrées par un animateur formé.

Une séance d'évaluation individuelle pour faire le point sur les progressions de chaque participant.

Des exercices adaptés et à refaire à la maison pour entretenir les bienfaits de l'atelier.

Les objectifs : stimuler et maintenir sa fonction d'équilibration, réassurer sa stabilisation posturale, diminuer l'impact psychologique de la chute en travaillant le relever au sol, prévenir les chutes.

Zoom sur le parcours « No-Kill »

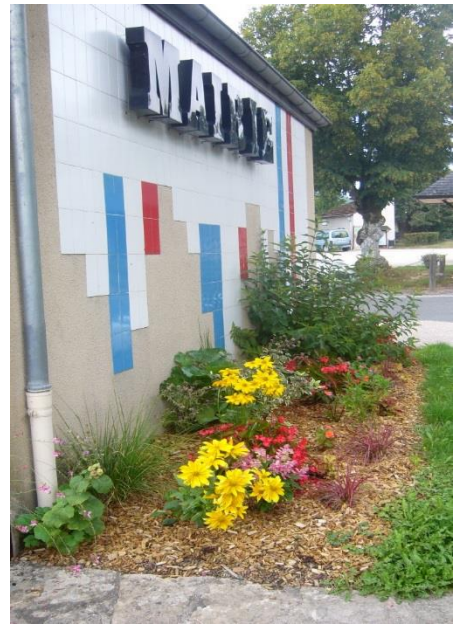


Le **Méchet** est un affluent de l'Arroux, donc un sous-affluent de la Loire. Il naît dans le massif du Morvan sur le territoire de la Commune de Saint-Prix. D'abord orienté vers le sud, il remonte vers le nord-ouest au niveau de Saint-Léger-sous-Beuvray. Au niveau de la Commune de La Grande-Verrière, il effectue une nouvelle et dernière boucle qui l'oriente vers le Sud-est. Il finit par se jeter dans l'Arroux entre les communes de Monthelon et de Laizy.

Fleurissement de la commune



Karène SIMONNOT, 1^{ère} adjointe, chargée également du fleurissement remercie M. et Mme FOSSURIER, Mesdames Colette VALLÉE, Maryse AUBERT, Jeanne BÉRARD pour avoir répondu généreusement à la demande de « don de plans de vivaces lors de leurs divisions ». Ces dons ont permis d'étoffer différents massifs.



Travaux Voiries



La Commune de La Grande-Verrière a procédé à l'aménagement de quatre chemins ruraux conduisant à des résidences principales : Champéroux, Vers les Bois, La Place et Roche grain. Les travaux ont pour objectifs de rendre plus carrossables les chemins. Un liant hydraulique et une bi-couche gravillonnée ont été posés sur les parties les plus pentues de ces chemins. C'est l'entreprise SNTPAM qui a réalisé ces travaux pour un coût d'environ 30 000 euros subventionnés par le Programme d'Intervention et d'Investissement Communal (PIIC).

VOIRIES INTERCOMMUNALES

La Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan a réalisé 1 kilomètre et demi d'enrobé soit 300 tonnes pour un coût de 42 018.48 euros sur la Voie intercommunale n°112 de Bouton à Jouvrain, voie de désenclavement entre les routes départementales n°3 et 296.



École

En juin, les élèves de CP et CE1 de la classe de Madame Céline COMMUN ont été invités par la Mairie de La Grande-Verrière à participer à une demi-journée de découverte autour du milieu aquatique. Ils ont ainsi pu



apprendre, observer et expérimenter. Ils sont repartis avec une vision d'ensemble des interactions de la faune et de la flore. Monsieur Irénée Sicard, animateur pêche et milieu aquatique a fait découvrir aux élèves la faune benthique (invertébrés aquatiques). Les élèves ont observé ces invertébrés au travers de boîtes loupes. Ces drôles de petits animaux servent entre autre de nourriture aux poissons.

L'animateur a aussi présenté aux élèves le parcours de pêche en « no kill » d'environ deux kilomètres et qui débute vers le pont du Méchet, à la sortie du Bourg, direction Saint Léger sous Beuvray.

Le Président du comité de pilotage du centenaire à La Grande-Verrière, Monsieur Didier Rousset a convié les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 de l'école de Monthelon à venir découvrir les événements 14-18 et plus spécifiquement le service de santé, sous un regard différent. Seize élèves et leurs accompagnateurs ont ainsi découvert la Grande Guerre sur un jour nouveau. Cette projection avait été décidée en partenariat avec l'enseignante Madame Sylvie REBIERE. L'intervenant Monsieur Wilfried DOREAU, est aussi assesseur du comité de pilotage.



TRAVAUX ECOLE

Cet été, durant les congés scolaires, les travaux de toiture de l'école ont été réalisés par l'Entreprise DEMEUSOY de La Grande-Verrière.



Les travaux de réfection électrique ont été réalisés par l'entreprise FROPIER d'Autun, dans la classe de CP – CE1 de Mme COMMUN.

L'association du mois

Coup de pouce aux seniors

Depuis le 19 décembre 2011

L'association, mise en place en 2002 sur l'initiative des élus de la commune, est un système de transport qui



permet aux personnes isolées de se déplacer occasionnellement, et gratuitement. Elle regroupe 14 bénévoles qui se mobilisent pour les aînés de la commune, sans concurrencer les transports déjà existants. Sont concernées les personnes seules, veuves ou veufs, qui ont un besoin ponctuel urgent, sans restriction d'âge ; l'objectif étant de les maintenir à domicile, de les accompagner chez le médecin, le coiffeur ou le commerçant, sur de courtes distances.

En 2014, la commune a subventionné l'association à hauteur de 1500€ pour rembourser, en fonction de l'indemnité kilométrique de la fonction publique, les frais de carburant des bénévoles.

Pour la même année, le nombre de trajets effectués s'élève à 137 pour un kilométrage total de 4950km.

Les activités de l'association permettent aussi d'entretenir les liens intergénérationnels, d'amitié et de convivialité entre tous.

André TAVERNE, président de « Coup de Pouce aux Séniors » remercie Daniel TETARD, trésorier, tous les bénévoles qui participent à la vie de l'association, ainsi que la municipalité de La Grande-Verrière qui les soutient.



Le 29 août 2015, Marlène PERRIN, dans le cadre de ses études de Sports à la Faculté de Dijon, avait organisé sur la commune une après-midi d' « Activité Physique Adaptée » à destination d'un public âgé de plus de 60 ans.

APA' SANTE
Activités Physiques Adaptées

**PARCOURS DE MARCHÉ
ET ACTIVITÉS PHYSIQUES**
(5 kms + ateliers de gym douce)

Public : Personnes âgées de 60 ans et plus

SAMEDI 29 AOÛT 2015

La Grande-Verrière (71)
Place de la Mairie
À partir de 14h

Entrée gratuite, inscription souhaitée !

Contact, informations et inscriptions :
PERRIN Marlène
08-10-12-58-66
marlene.perrin52@gmail.com

Au programme : Circuit de marche dans le village et alentours, ponctué de différents ateliers de renforcement musculaire et d'informations sur l'activité physique, l'alimentation, la respiration.

Vif succès de ce samedi après-midi, dont voici quelques échos de participants :

« Je suis fan de randos et cela m'a permis de découvrir des activités sportives simples. »

« C'était vraiment super. Participer dans ces conditions est un vrai régal. »

« Ce rendez-vous était vraiment très sympa. Nous avons découvert des muscles insoupçonnés et appris des exercices très simples à reproduire chez nous »

Evènements à retenir



La pléchie, le samedi 21 mars 2015 a attiré de nouvelles personnes qui voulaient connaître comment plessier une haie. Cette journée de la pléchie est organisée sur la Commune de La Grande-Verrière, grâce au Parc Naturel Régional du Morvan. Merci aux bénévoles, à la famille SIMONNOT, et à l'association Sports et Loisirs pour le prêt de matériels.

Le vendredi 26 juin 2015 rencontre amicale franco-bavaroise à La Grande-Verrière où deux filles de Poilus, Madame Jeanne BROCHOT et Mademoiselle Monique ROSIER et des petits-enfants de poilus ont pu partager les mémoires et les mêmes événements vécus, voire des anecdotes relatives aux Poilus et Vétérans qui ont tous lutté au Bois d'Ailly et à la Tête de Vache.

Merci aussi à Gerd et Conny KIST de leur participation et témoignage.



Du 2 au 12 août 2015, à la mairie, a été organisée par le comité de Pilotage Commémoration du centenaire de la guerre 1914/1918, avec le concours du service départemental de l'ONAC pour le prêt des documents, une Exposition intitulée : « **LES AS DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE** » où l'on a pu découvrir

Henri Antoine Garin

un As de l'aviation de la 1^{ère} Guerre Mondiale, né à La Grande Verrière

Les visiteurs de l'Exposition « Les As de la Grande Guerre » organisée la première quinzaine d'août par le comité de pilotage du Centenaire de la Première Guerre Mondiale de La Grande Verrière ont pu découvrir le destin singulier d'Henri Antoine Garin, un enfant de la commune né le 18 janvier 1888, tué en combat aérien le 29 octobre 1918.

Son nom est inscrit sur le Monument aux Morts de la commune près de celui de son unique frère, Jean-Baptiste, lui aussi Mort pour la France.

Né dans la maison de son grand-père maternel François Mangematin, tailleur de pierre installé au Piéjus, Henri Antoine Garin se destina très tôt au service de l'Église. Engagé dans la toute jeune congrégation des missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun qui s'était donné pour objectif de christianiser le Monde, il avait été envoyé convertir les Papous de Nouvelle Guinée.

Rappelé de la lointaine Océanie, le Père Garin fut mobilisé le 2 août 1914 dans l'Infanterie où son courage fut distingué par trois citations, avant de passer à l'aéronautique le 15 novembre 1917.

Incorporé à l'escadrille SPA 152 le 13 juillet 1918, il participa à de nombreux combats aériens.

Il fut tué aux commandes d'un SPAD XIII le 29 octobre 1918 dans les environs de Saint-Fergeux (Ardennes).

« À 15 h 50, Garin attaque un Drachen [ballon d'observation ennemi] très bas. Au retour je le dégage d'une attaque de quatre ou cinq Fokker. A 16 h 30, nous rencontrons cinq autres D. VII. J'en attaque un, mais suis immédiatement enrayé. Après moi, un Spad attaque. Je le vois à la verticale au-dessus de l'ennemi et à faible distance. À ce moment, il se brise en morceaux et tombe dans la région de Saint-Fergeux. C'était l'appareil de Garin » a noté dans son carnet le Tarnais Léon Bourjade qui volait avec lui ce jour-là.

Le mémorial de l'escadrille mentionne six « victoires » dont quatre « homologuées » pour le sous-lieutenant Henri Antoine Garin.



Le SPAD XIII sur lequel volait Henri Antoine GARIN était un avion biplan de chasse monoplace français conçu par Louis Béchereau et fabriqué par la société SPAD. C'était l'appareil le plus rapide de l'époque et ses ailes fines lui permettaient d'atteindre une vitesse très élevée en piqué (plus de 350 km/h). Ses caractéristiques permettaient à un pilote de fondre sur un avion ennemi et de l'abattre sans qu'un mitrailleur ou un chasseur n'ait le temps de riposter efficacement. Mis en service fin mai 1917, il a été construit à 8 472 exemplaires. Source : Wikipédia.



La Fête de l'été du dimanche 2 août 2015
s'est déroulée sous un soleil radieux.
Le vide-grenier et son feu d'artifice ont rencontré un franc-succès.

AGENDA

<p>Samedi 12 et Dimanche 13 septembre</p>	<p>15ème édition « La Pautnée » <i>samedi 12 septembre</i> dès 19h place de la Mairie apéritif-concert, feu d'artifice, bal « trad » vers 23h <i>dimanche 13 septembre</i> : départ dès 8h place de la Mairie marche 7-12-16-22-28 km - VTT 12-24-35-48-58km 16h remise des prix, 17h vin d'honneur offert par la municipalité. informations sur http://pautnee.assoc.pagespro-orange.</p>
<p>Samedi 19 et dimanche 20 septembre</p>	<p>Ouverture exceptionnelle de la Chapelle de Bouton au public de 14h à 18h dans le cadre des « Journées du Patrimoine ».</p>
<p>Samedi 19 septembre</p>	<p>Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la CCGAM propose une Initiation gratuite aux vélos à assistance électrique : rendez-vous à partir de 14h sur le parvis de la gare SNCF d'Autun – animation gratuite – contact : 03.85.86.80.70</p>
<p>Dimanche 18 octobre</p>	<p>LOTO de l'Association « Sports et Loisirs » Salle des Fêtes à partir de 14h</p>
<p>Jeudi 5 novembre</p>	<p>LUDOBUS au Préau de l'Ecole de 14h30 à 16h30 Renseignements et inscriptions au 03.85.52.47.35</p>
<p>Mercredi 11 novembre</p>	<p>Cérémonie du 11 novembre 2015 10h00 : Cérémonie patriotique avec dépôt de gerbe au monument aux Morts, appel des morts de l'année 1915 par les enfants de la commune, Hymne National. 11h00 : Projection de photos et documents concernant l'année 1915 du conflit par M. Wilfried DOREAU au salon convivial de la Mairie. 12h00 : Pot officiel en salle des mariages de la Mairie</p>
<p>Vendredi 11 décembre</p>	<p>Marché de Noël du R.P.I. <u>Exposition-Vente des travaux des enfants des écoles</u> A partir de 18h au préau de l'école - (Buvette-gaufres)</p>
<p>Samedi 12 décembre</p>	<p>Assemblée générale de l'Association « Sports et Loisirs » - Salle des Fêtes à partir de 19h30-</p>
<p>Mardi 22 septembre Mardi 27 octobre Mardi 24 novembre</p>	<p>Rencontres amicales à partir de 14h. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent venir passer un après-midi convivial et de détente (jeux de cartes, scrabble..)</p>

Pour Info

RÉNOVER...
ÇA
RAPPORTE !

ON VOUS
EXPLIQUE
TOUT

Pour toutes informations concernant
la rénovation de l'habitat :

Le centre de l'habitat

PERMANENCES

→ 7, avenue de la République
71400 Autun

ADIL
(Financements, aide aux travaux,
conseil sur copropriété, voisinage,
assurances, baux d'habitation...)
les jeudis
de 9h30 à 12h
et de 13h à 16h

Espace Info Energie
(Informations sur la maîtrise
de l'énergie et les énergies renouvelables)
Sur rendez-vous
le 2^e jeudi du mois
de 9h30 à 12h
et de 13h à 16h



RENSEIGNEMENTS

→ Sur le site du Grand Autunois Morvan
www.grandaunoismorvan.fr/habitat

→ Par téléphone
03 85 39 30 70



Habitat

Rénover, ça rapporte !

Comme beaucoup de propriétaires, vous souhaitez alléger vos factures d'énergie, en conservant votre confort intérieur. Avant de vous lancer dans vos travaux de rénovation, peut-être vous posez-vous quelques questions :

- Par où dois-je commencer ?
- Quelles économies puis-je réaliser ?
- Comment financer mes travaux ?
- Comment trouver des professionnels labellisés ?

Le centre de l'habitat est le lieu qu'il vous faut !

Des professionnels (techniciens, juristes) y proposent des permanences régulières. Tous délivrent des conseils gratuits, neutres et personnalisés.

Les professionnels qui sont-ils ?

➤ **L'ADIL 71 (Agence départementale d'information sur le logement)** vous apporte aide et conseil sur la copropriété, le voisinage, les financements, les assurances, les baux d'habitation.

Vous pouvez rencontrer votre conseiller les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h à 16h - Sans rendez-vous

➤ **L'EIE (Espace infos énergie)** délivre des informations sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Vous pouvez rencontrer votre conseiller le 2^e jeudi du mois de 9h30 à 12h et de 13h à 16h - Sur rendez-vous au 03 85 39 30 70



Besoin d'une orientation ou d'une information juridique ?
Des professionnels sont à votre écoute

POINTS D'ACCES AU DROIT
Accueil gratuit et confidentiel

Litiges avec l'administration
Victimes
Droit du travail
Droit de la famille
Droit de la consommation
Troubles du voisinage
Droit locatif

AVOCATS
JURISTES
NOTAIRES
CONCILIATEURS
HUISSIERS

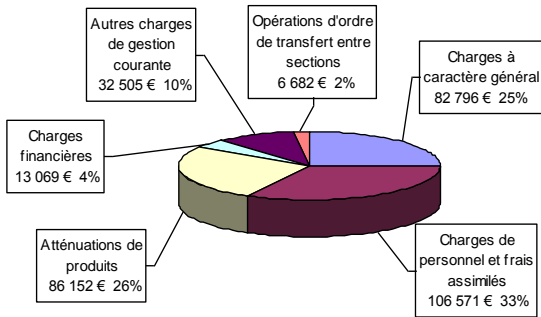
ICDAD
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ACCÈS AU DROIT DE SAONE-ET-LOIRE

+ D'INFOS 03 85 39 92 06
cdad-saone-et-loire@justice.fr

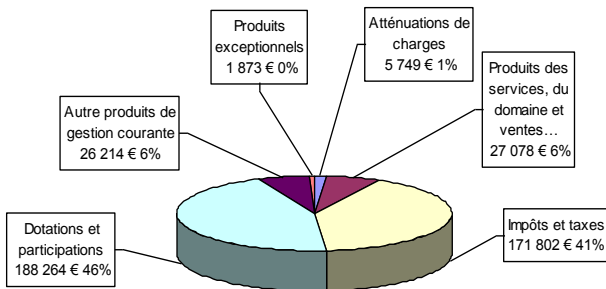
BUDGET

COMMUNE : Compte Administratif 2014

Dépenses de fonctionnement : 327 778 €



Recettes de fonctionnement : 420 982 €



COMMUNE

Taux d'imposition 2015

Le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition de référence :

Taxe d'habitation :	9,26%
Taxe foncière bâti :	12,53%
Taxe foncière non bâti :	35,91%

Budget 2015

- Les recettes provenant des taxes locales s'élèveront à 161 667 €

- Les subventions accordées aux associations communales s'élèvent à 3 400 €

Budget primitif de la commune 2015

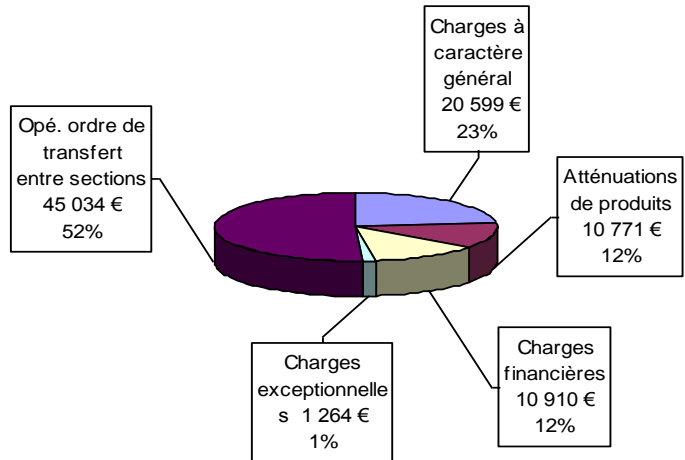
- section de fonctionnement : 672 980 €
- section d'investissement : 505 983 €

Budget annexe eau-assainissement 2015

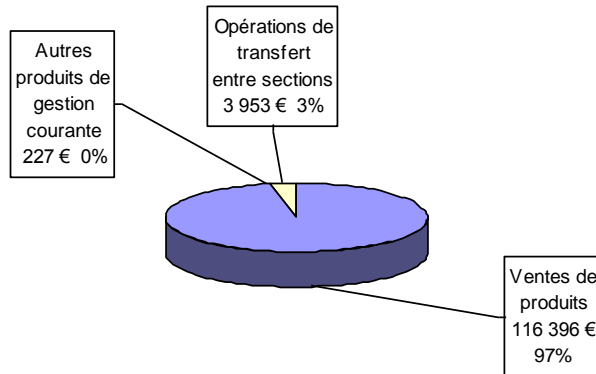
- section de fonctionnement : 239 357 €
- section d'investissement : 292 049 €

EAU et assainissement : Compte Administratif 2014

Dépenses de fonctionnement : 88 579 €



Recettes de fonctionnement : 120 577 €



EAU et ASSAINISSEMENT

Facture 2016

- Exemple d'une maison raccordée à l'assainissement collectif et dont le ménage consomme 120m3 d'eau annuellement :

Abonnement eau :	107,00 €
Consommation eau 1,38€ x 120m3	165,60 €
Abonnement assainissement :	13,49 €
Consommation ass. 0,61€ x 120m3	73,20 €
TOTAL :	359,29 €

Soit une augmentation entre 2015 et 2016 de 2,40 €

- Exemple d'une maison avec assainissement non collectif et dont le ménage consomme 120m3 d'eau annuellement :

Abonnement eau :	107,00 €
Consommation eau 1,38 € x 120 m3	165,60 €
Redevance Ass. Non Collectif	23,00 €
TOTAL :	295,60 €

Soit une augmentation entre 2015 et 2016 de 2,40 €

- Abonnement fixe de branchement pré : 60,00 €

LA PAUT'NÉE

À La Grande-Verrière, la Paut'née est devenue une manifestation festive et conviviale. Depuis ses débuts, en 2001, elle rassemble un nombre grandissant de participants de tous âges.

Cette manifestation aurait pu s'appeler autrement. Pourquoi ce nom ? D'où vient ce nom ?

Paut'née : un mot patois, avec une prononciation un peu différente selon les villages bourguignons. Un poète bourguignon, Gui BAROZAI, emploie ce mot dans son Recueil de Poèmes intitulé : NOEI BORGUIGNON, publié en M.DCC.XX

Gui BAROZAI – NOEI BORGUIGNON – Édition de M.DCC.XX. page 79.

Vo fire l'homme ai votre imaige,
Vo le mire an ein Pairaidi.
Dans ce leù, s'ai seusse étai saige,
Ai l'aise ai peuvo s'ébaudi :
Ma l'étodi, ma l'étodi,
Y fi bé to si beà manaige,
Qu'en se padan, ai no padi.

Por tro se fié le bonhomme
Ai lai compagne de son lei,
Sai gueule d'un morceà de pome,
Amפוizeni le monde antei :
Le pautenei, le pautenei,
An celai no montre bé come
Ce n'éto ran qu'ein vrai fannei.

Ce mot patois vient du latin : Pactare : affermer, prendre à ferme.

En bas latin, nous trouvons :

Verbes : appactare, appaltare

Substantif : Paltonarius

En italien : Paltoniere

En ancien français : Pautonnier, Paultenier

En patois bourguignon : Pautenei

À La Grande-Verrière : Paut'née

Pautenei :

Ce vieux mot a eu de nombreuses significations, la plupart du temps dans un sens péjoratif. À l'origine, ce mot désignait les fermiers généraux, les personnes chargées de recueillir les revenus publics, les péages. Ces personnes, ces « Pautonniers » employaient parfois des moyens peu recommandables.

Par la suite, ce mot « Pautonnier » a désigné toutes sortes de gens vicieux, lâches, mauvais serviteurs, domestiques des châteaux, mendiants.

Curieusement, Gui BAROZAI, dans son recueil de Poèmes « NOE BORGUIGNON » utilise ce mot à l'adresse d'Adam dans le Paradis Terrestre.

Adam a manqué de jugement ; il a fait preuve de faiblesse, en voulant, sans doute, plaire à sa femme.

Adam a été un vrai « fannei ».

Fanne : la femme (fonne, fenne)

Fannei : idolâtre de la femme

Traduit bien le latin : Uxorius : l'homme qui veut faire plaisir à sa femme et qui, parfois, se laisse « berner ». Ein vrai fannei. Une femmelette.

Adam a fait preuve de faiblesse, de jugement, en oubliant la voix du Créateur pour écouter la voix d'Eve qui, elle aussi, avait fait preuve de faiblesse en écoutant la voix du Tentateur.

Pourquoi ce nom donné aux habitants de La Grande-Verrière ?

Cela appartient, sans doute, à une ancienne tradition locale : donner un sobriquet.

Mais il est sympathique de faire remonter la Paut'née de La Grande-Verrière aux origines du monde. Dans le Paradis Terrestre, la « Pomme » qu'Eve et Adam ont partagée, leur a valu une promenade forcée. Ils sont « chassés » du Paradis = Symbole d'une existence qui s'est séparée de ses racines spirituelles.

Aujourd'hui, la Paut'née de La Grande-Verrière propose, non pas des marches forcées, mais des randonnées adaptées à l'âge, aux capacités physiques de chacun. Les participants sont invités à découvrir la nature, dans un climat de sympathie, d'amitié.

La Paut'née donne ainsi l'occasion d'admirer notre « Jardin », nous invite à le rendre plus beau, plus habitable, dans la fraternité, la paix et retrouver quelque chose du bonheur du « Paradis » des origines.

« Article de Marcel ALEXANDRE, de Février 2006

LA GRANDE VERRIERE et SES HABITANTS

LA GRANDE VERRIÈRE : Dénomination relativement récente remontant à la fin du XVIIIème, début du XIXème siècle.

La carte de Cassini (fin XVIIème siècle) désigne le village sous le nom de VERRIERES SOUS GLENNE.

C'est le nom que COURTÉPÉE utilise dans son « HISTOIRE DU DUCHÉ DE BOURGOGNE »

Avec une orthographe un peu différent : VERRIERES SOUS GLAINE

GRANDE-VERRIÈRE :

dénomination utilisée sans doute pour différencier les deux « VERRIÈRE » - GRANDE VERRIÈRE et PETITE VERRIÈRE

Les noms latins

ont un rapport avec le verre et la fabrication du verre.

VITRIARIA VILLA : cité du Verre

VITRIARIAE, VERRERIAE : les Verreries

VITRIARIA VILLA : La « VILLA » latine ayant un sens plus large et un peu différent d'aujourd'hui.

C'est un ensemble de vie et de travail, habitation, champs, jardins, fabrique artisanale

Notre « VITRIARIA VILLA » était un lieu bien situé, dans l'axe AUGUSTODUNUM-BIBRACTE.

L'orthographe de VERRIÈRE varie selon l'époque :

* VITRIARIA VILLA devient VITIRIARIA, VERRERIA (au singulier) et VERRERIAE (au pluriel).

* dans une Charte de 1262 : on trouve Domini de VERRERIIS (les Seigneurs de Verrières)
ou Domini de GLANE (les Seigneurs de GLAINE)

* au XVe siècle : VERRERIA, dans une description du diocèse.

* en 1372 : VERRIERE SOUBZ GLANE dans le Testament de Marguerite de Chastoillenot,
Dame de Vaultouhot (Vauthiau)

GLAINE (ou GLENNE)

Le site où s'élevait autrefois une demeure-forteresse, siège d'une Châtellenie qui régenteait la région, a donné au village de VERRIÈRE une référence géographique :

VERRÈRIA SUB GLANUM, puis VERRIÈRE-SOUS-GLAINE, puis VERRIÈRE-SOUS-GLENNE.

Cette dernière dénomination sera utilisée jusqu'à la fin du XVIIIème- début du XIXème siècle

(les registres paroissiaux sont intitulés REGISTRE de l'Eglise de VERRIÈRE-SOUS-GLENNE jusqu'en 1879).

LES HABITANTS DU VILLAGE COMMENT LES APELER ?

Compte-tenu de l'origine latine du nom du village et de son histoire, Marcel ALEXANDRE propose :

*VITRIAGLANOIS(E), VITRIAGLENNOIS(E)

Ou plus simplement

VITRAGLANOIS(E), VITRIGLENNOIS(E)

Ou

VERRERIGLANOIS(E), VERRERIGLENNOIS(E)

Marcel ALEXANDRE octobre 2004

2 ouvrages sont en vente à la mairie



Sous la direction de Valentin CHEVASSU et de Michel DESVIGNES

Vautheau, petit château ruiné près de La Grande-Verrière dans l'Autunois, est lié à une seigneurie secondaire des marges du Morvan, brièvement détenue par le duc de Bourgogne mais surtout associée aux familles de Vautheau et de Traves.

Une étude pointilleuse a été menée sur les abondantes archives médiévales et modernes de la seigneurie, tandis que les vestiges encore visibles ont fait l'objet d'une analyse architecturale utilisant les différentes méthodes de l'archéologie du bâti.

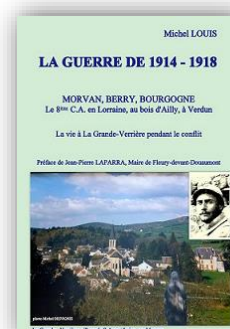
Les recherches menées dans la région donnent également un aperçu de l'environnement du château durant les périodes médiévales ou antérieures. Il devient alors possible de retracer les grandes étapes de l'histoire du château et de la seigneurie, éloquentes témoins des évolutions du monde rural bourguignon du Moyen Âge à nos jours.

15 euros 158 pages

« La vie à La Grande-Verrière pendant la Grande Guerre »

Par Michel LOUIS

28 euros 365pages



Journées du Patrimoine

Samedi 19 et Dimanche 20 septembre 2015 de 14h à 18h

Ouverture exceptionnelle au public de La Chapelle de BOUTON

(Consacrée en 1739, cette chapelle, de style néo-gothique depuis 1885, a été restaurée en 2014 et 2015, avec le concours de la Fondation du Patrimoine, par le propriétaire Monsieur Bernard de MONTMORILLON).



Notice sur la chapelle de BOUTON

LA GRANDE-VERRIERE

La chapelle de BOUTON a été **consacrée en 1739** sous les vocables de « **l'Assomption et de Saint Fiacre** ». Elle a été aménagée par le chanoine Bénigne GERMAIN qui s'était retiré à Bouton. Cette chapelle était **située à l'étage du bâtiment actuel**. On y accédait par un escalier extérieur. Au rez-de-chaussée se trouvait une salle de service. Dans l'acte de consécration établi par le Vicaire Général du diocèse, il est stipulé que, le dimanche, il faudra veiller à ce que les habitants du hameau aillent bien à la messe à l'église de la paroisse.

La chapelle a été **transformée en 1884 et 1885** par un arrière petit neveu du chanoine, le comte Hector de MONTMORILLON. Cette nouvelle chapelle a été entièrement décorée dans le **style néo-gothique**. La réalisation des travaux a été confiée à deux maisons d'AUTUN, les entreprises VILLECHAISE et AVONDO. On peut penser que les peintures ont été exécutées par une équipe de peintres italiens. Une croix a été érigée sur le faîtage. Les deux vitraux (Maison DUFÊTRE à LYON) figurent Saint Jean l'évangéliste et Saint Robert, fondateur de l'ordre cistercien. La restauration de la chapelle, **en 2014 et 2015**, a bénéficié du label de la **Fondation du Patrimoine**. Les travaux ont été réalisés par des entreprises locales; la restitution des décors peints a été menée à bien par l'entreprise ARCAMS d'Autun.

L'ornementation intérieure est essentiellement **mariale**, la chapelle étant consacrée à la Vierge Marie et réalisée à une époque où se diffusait la dévotion à l'Immaculée Conception (promulgation du dogme en 1854 et apparitions de LOURDES en 1868). On remarque l'abside étoilée, la peinture ocre-rose des voûtes ornées de roses et de lys, le traitement des murs en arabesques et draperies bleues plissées, la représentation sur l'arc du chœur des litanies de la Vierge (dites de Lorette) et la guirlande de lys blancs autour de la petite rosace. L'ornementation des boiseries de part et d'autre de l'autel est soignée : bouquets de fleurs des champs et motifs théologiques. Tout le mobilier est homogène et date de la même époque.

Au dessus de l'autel, on remarque une **Assomption baroque** ; il s'agit d'un moulage en plâtre de la maquette (actuellement au musée des Beaux Arts) réalisée par le sculpteur bourguignon Jean DUBOIS à la fin du XVIIème pour son retable destiné à l'église Notre Dame de DIJON. L'intrados de l'arc central est décoré de blasons, de croix de Jérusalem et de fleurs de lys qui évoquent un chevalier de MONTMORILLON qui participa à la troisième croisade. Enfin une statue du Sacré-Cœur témoigne d'une dévotion particulière à la suite des apparitions de PARAY le MONIAL (1673-1689).

Depuis lors la Chapelle de BOUTON n'a pas cessé d'être ouverte au culte. Des prêtres âgés, accueillis dans la maison dite l'Aumônerie, l'ont longtemps desservie. Pendant une grande partie du siècle dernier la célébration du "mois de Marie" réunissait les habitants des hameaux voisins pour la récitation du chapelet.